

RSE

Charte des achats éthiques et responsables

JUIN
2025



PRÉAMBULE

La présente Charte des Achats Ethiques et Responsables a vocation à :

- Définir les principes et les engagements de risingSUD en matière d'achats éthiques et responsables ;
- Servir de guide pour intégrer des pratiques d'achats durables au sein de l'agence ;
- Impliquer les collaborateurs en vue de la mise en œuvre des objectifs poursuivis par la présente Charte et, si nécessaire, à prendre toute mesure corrective appropriée dans une démarche d'amélioration continue.

Ces principes traduisent l'engagement de risingSUD à déployer tous les efforts nécessaires pour prévenir et diminuer les risques ainsi que les atteintes et violations graves en matière d'éthique, d'environnement et de droits humains liés à ses activités, pour optimiser ses impacts positifs, et ce, tout au long de ses chaînes de valeur, dans le cadre d'une démarche d'achats responsables.

risingSUD attend ainsi de ses fournisseurs et sous-traitants un engagement à collaborer avec l'agence pour la mise en œuvre du respect de ses engagements RSE, et si nécessaire, à prendre toute mesure corrective appropriée dans une démarche d'amélioration continue.

Bernard KLEYNHOFF, Président

Audrey BRUN RABUEL, Directrice Générale

ENGAGEMENT 1 : RENFORCER L'EFFICACITE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- Un accès plus large à la commande publique par la diversification des fournisseurs notamment en facilitant l'accès aux TPE et PME et en s'engageant à payer ses fournisseurs à 30 jours fin de mois maximum.
- La transparence et la responsabilisation (maîtrise des coûts, détermination des besoins, publication préalable des critères de jugement des offres).
- La mise en place d'un suivi des marchés en vue de leur évaluation (RETEX).

ENGAGEMENT 2 : INTEGRER LE PRINCIPE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

- L'utilisation systématique de critères de jugement des offres pertinents au regard des enjeux RSE.
- La prise en compte du cycle de vie du produit.
- La réduction des déplacements (notamment en favorisant la mobilité décarbonée).
- La dématérialisation des actes.

ENGAGEMENT 3 : METTRE EN PLACE UNE DEMARCHE SOCIALEMENT EQUITABLE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

- La lutte contre toute forme de discrimination.
- L'utilisation systématique de critères de jugement des offres pertinents au regard des enjeux RSE.
- La promotion de clauses sociales dans les conditions d'exécution des marchés.
- La mise en place de marchés réservés à l'économie sociale et solidaire.

ENGAGEMENT 4 : PREVENIR LES RISQUES D'ATTEINTE A LA PROBITE POUR UNE COMMANDE PUBLIQUE ETHIQUE

- Le respect de chacun des membres de la gouvernance et des collaborateurs d'une charte de déontologie.
- La sensibilisation des membres de la gouvernance et des collaborateurs à l'éthique (guides méthodologiques).
- La mise en place d'une procédure de prévention des conflits d'intérêts (déclarations d'intérêts, déport).

ENGAGEMENTS ATTENDUS DES FOURNISSEURS ET DES SOUS-TRAITANTS

Le fournisseur/sous-traitant reconnaît que ses engagements sur les enjeux de droits humains, de conditions de travail, de protection de l'environnement et d'éthique des affaires constituent des obligations essentielles à l'établissement et à la poursuite des relations commerciales avec risingSUD, et s'engage à faire preuve de transparence, de bonne foi et de coopération pour en assurer le respect à tous les stades de la relation. A cet égard, il s'engage à transmettre les données nécessaires à risingSUD en vue de la mise en place d'une comptabilité carbone.

Le fournisseur/sous-traitant s'engage à respecter l'ensemble des normes nationales et internationales applicables à ses activités dans les domaines suivants et en particulier :

ENGAGEMENT 1 : ENGAGEMENTS SOCIAUX ET DROITS HUMAINS

Respect des droits humains : S'engager à respecter les droits fondamentaux des employés, en évitant toute forme de travail forcé, de travail des enfants et de discrimination.

Conditions de travail décentes : Garantir des conditions de travail sûres, saines et respectueuses pour les travailleurs, incluant des pauses, des horaires raisonnables et un environnement sécurisé.

Rémunération équitable : Assurer une rémunération juste et conforme aux lois locales, incluant le paiement des heures supplémentaires.

ENGAGEMENT 2 : ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Réduction de l'empreinte carbone : Mettre en œuvre des actions visant à réduire l'empreinte carbone, telles que l'optimisation des transports, l'efficacité énergétique, et l'utilisation d'énergies renouvelables.

Gestion responsable des ressources : Promouvoir l'économie circulaire en réduisant, réutilisant et recyclant les matériaux, et limiter l'utilisation des ressources naturelles non renouvelables.

Réduction des déchets : Adopter des pratiques de gestion et de réduction des déchets, notamment en limitant les emballages non recyclables et en promouvant des solutions de recyclage.

Produits éco-conçus : Concevoir des produits avec un impact environnemental minimal, en utilisant des matériaux durables et respectueux de l'environnement.

ENGAGEMENT 3 : ENGAGEMENTS ETHIQUES ET TRANSPARENCE

Anti-corruption : Mettre en place des pratiques visant à éviter toute forme de corruption, de pots-de-vin ou d'avantages indus dans les relations commerciales.

Transparence des pratiques : Communiquer de manière transparente les pratiques commerciales, notamment en matière de provenance des produits et de conditions de fabrication.

Gestion des conflits d'intérêts : Éviter et signaler tout conflit d'intérêt qui pourrait affecter les décisions commerciales.

Protection des données : Respecter les lois en vigueur en matière de protection des données personnelles et des informations confidentielles dans le respect du RGPD.

ENGAGEMENT 4 : ENGAGEMENTS QUALITE ET INNOVATION

Qualité et sécurité des produits : Garantir des produits conformes aux normes de sécurité, de qualité et de conformité applicables.

Innovation durable : Encourager l'innovation pour concevoir des produits et services plus durables, avec un moindre impact environnemental.

Amélioration continue : Mettre en place un processus d'amélioration continue pour évaluer et améliorer régulièrement les performances sociales, environnementales et éthiques.

ENGAGEMENT 5 : ENGAGEMENTS LOCAUX ET RESPONSABILITE SOCIALE

Favoriser l'économie locale : Encourager l'emploi local et privilégier les fournisseurs locaux, afin de renforcer l'économie régionale et de réduire les impacts environnementaux liés aux transports.

Engagement dans la communauté : Participer activement au développement des communautés locales, en investissant dans des programmes sociaux, éducatifs ou environnementaux.

Formation et sensibilisation : Former les équipes aux enjeux du développement durable et des bonnes pratiques, et sensibiliser les fournisseurs à l'importance de ces engagements.

Charte des achats éthiques et responsables : les 4 engagements de risingSUD



Efficacité de la Commande Publique

Améliorer l'efficacité des processus de commande publique.



Transition Écologique

Intégrer des pratiques durables dans les achats.



Équité Sociale

Assurer des pratiques d'achat équitables et inclusives.



Intégrité Éthique

Maintenir des normes éthiques élevées dans les achats.

Texte de références :

Les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail :

- Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930
- Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948
- Convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949
- Convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951
- Convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958
- Convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957
- Convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973
- Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999

Les 30 articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948

<https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

Attestation

Je soussigné (e)..... confirme par la présente avoir pris pleinement connaissance de la Charte Achats Durables de risingSUD, dont le non-respect pourra être considéré comme un manquement de nature à entraîner, selon sa gravité, la résiliation du contrat.

Je m'engage à transmettre l'intégralité des données nécessaires à risingSUD en vue de la mise en place d'une comptabilité carbone.

Nom de l'entreprise :

Nom et fonction du représentant :

Fait à :

Le :

Signature :